



Aide cause refus de remboursement proprietaire douteux

Par **DominicB**, le **17/03/2009** à **14:25**

Bonjour,

Suite à un dégât des eaux, j'ai avancé les frais de plombier, un montant de 211Euros pour une recherche de fuite.

Mon propriétaire, demeure injoignable depuis 2 semaines. Cela se produit assez souvent.

En effet, son numéro de portable change souvent. Il ne réponds ni à ses mails, ni à son domicile.

De plus, quand il appelle, il utilise des cabines téléphoniques venant de départements externes.

Mon assurance me certifie que le propriétaire devrait me rembourser, grâce à son assurance propriétaire non-occupant. De plus, les textes expliquant l'assurance propriétaire attestent cela.

Or , aujourd'hui, je n'ai aucune nouvelle. Je ne peux même pas déménager, car il ne m'envoi pas mes quittances de loyer sur demande.

C'est une situation est assez difficile. Il n'y a personne qui gère les problèmes des locataires.

Que dois-je faire? quels sont mes droits? qui dois-je contacter?

Existe-t-il un délai de réponse du propriétaire? Puis-je déduire le montant de mon prochain loyer en joignant un justificatif?

Merci de me tenir au courant,

Cordialement,

Baghdadi Dominique